

# Education. Modalité de rentrée : protocole sanitaire et hommage à Samuel Paty

*Par Le Courrier Cauchois*

4-5 minutes

---

*"Conformément aux annonces du président de la République, tous les élèves seront accueillis dans les écoles, les collèges et les lycées lundi 2 novembre. Pour continuer à assurer la sécurité des élèves comme des personnels le protocole sanitaire est renforcé", a confirmé le rectorat de Normandie dans un communiqué envoyé, vendredi 30 octobre à 19 heures. "Il se déploiera à compter de lundi 2 novembre. Il est basé sur les recommandations du Haut Conseil à la santé publique".*

## **Renforcement de plusieurs mesures**

Ce protocole se traduit par le renforcement de plusieurs mesures : gestes barrières strictement respectés (port du masque, lavage de mains, respect des distanciations, etc.) ; port du masque "grand public" désormais obligatoire pour tous les élèves à l'école élémentaire, comme il l'était déjà au collège et au lycée ; l'ensemble des professeurs et des personnels portent le masque. Les règles en matière de brassage des élèves sont également renforcées : accueil, restauration, récréation, circulation dans les établissements. La ventilation des locaux est systématique, avec une aération complète au minimum

toutes les deux heures. *"Une souplesse d'organisation au cas par cas pourra être envisagée dans les lycées où la gestion des flux dans le respect des gestes sanitaires serait difficile",* complète le rectorat.

Le communiqué ajoute : *"Dans l'hypothèse où des écoles ou établissements seraient confrontés à des fermetures partielles ou totales, le plan de continuité pédagogique mis en place s'appliquera. Il permet aux élèves de poursuivre leurs apprentissages à distance avec leurs professeurs. À cette fin, plusieurs services, gratuits, sont à disposition des professeurs et de leurs élèves : classes virtuelles du Cned ; cours en ligne sur Lumni ; ressources pédagogiques et formations à l'enseignement à distance dispensées par Canopé. L'ensemble de ces éléments sur : <https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>"*

## **Une minute de silence lundi à 11 heures**

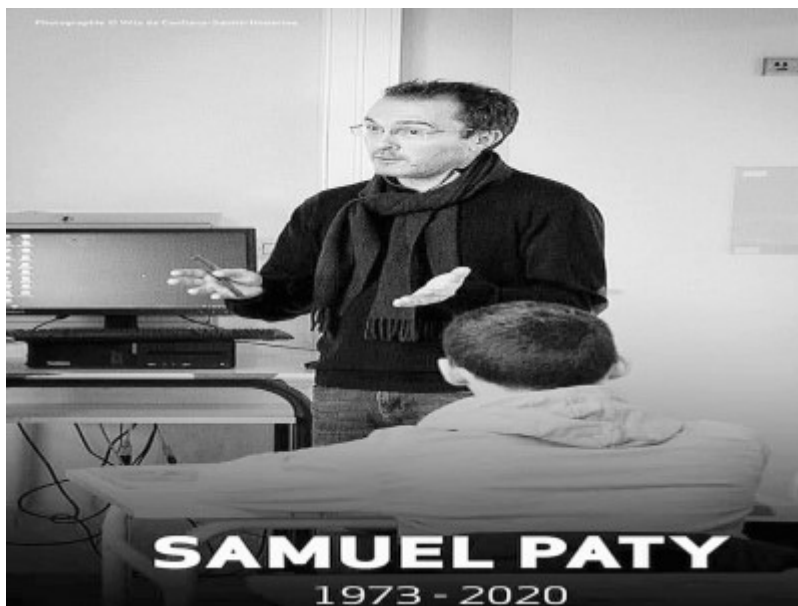
La crise de la Covid n'est malheureusement pas la seule épreuve qui frappe l'École. L'ensemble de la communauté éducative a été profondément meurtri par l'assassinat de Samuel Paty le vendredi 16 octobre au soir. *"C'est pourquoi, le lundi 2 novembre, dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, un hommage lui sera rendu. En pratique, tous les élèves reprendront les cours comme à l'habitude. Une minute de silence sera observée lundi à 11 heures, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs. Ce moment de recueillement se tiendra de préférence dans les salles de classe. Si les conditions sanitaires le permettent, il pourra se tenir dans la cour de l'établissement".* Cet hommage *"pourra être précédé, d'un temps pédagogique, en classe, adapté bien sûr à l'âge des élèves, autour des valeurs de la République et*

*de son école".*

*Cette séquence pédagogique pourra également se tenir "tout au long du mois de novembre afin de laisser aux professeurs qui le souhaitent le temps nécessaire pour la préparer. Aucune classe, ni aucun établissement ne peut s'exonérer de cette heure de travail et d'échange dont chaque élève de France doit bénéficier".*

*Le communiqué se conclut ainsi : "La minute de silence de lundi doit être respectée. De manière plus générale, il s'agira de veiller à renforcer tout au long de l'année et de la scolarité des élèves le travail en classe sur les valeurs de la République".*

## **Galerie photos**



[0 Commentaire](#)